

**ARRETE N°2024-011-AP**  
**PORTANT DELEGATION DE SIGNATURES A MME MARYLISE LAISNEY**

Le maire de la commune de Vieux-Boucau,

**Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-18,

**Vu** le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 26 Mai 2020 constatant l'élection de Madame Marylise LAISNEY en qualité d'adjoint au maire,

**Vu** l'arrêté de délégation de fonction et de signature n°26 du 16 juin 2020

**Considérant** que pour permettre une bonne administration de l'activité communale, il est nécessaire de prévoir une délégation de signature à Madame Marylise LAISNEY adjoint au maire à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2024.

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : A compter du 1<sup>er</sup> avril 2024, il est donné délégation de signature de devis et bons de commande jusqu'à hauteur de 3 000 € Hors Taxes dans les domaines relatifs à la délégation de fonction cités dans l'arrêté n°26 du 16 juin 2020 :


- Relation avec les associations
- Culture / Médiathèque
- Animations
- Communication

**Article 2** : La signature de Madame Marylise LAISNEY, des pièces et actes correspondants aux domaines sus mentionnés devra être précédée de la formule suivante « par délégation du Maire ».


**Article 3** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le préfet ;
- Monsieur le trésorier ;
- L'intéressée.

Fait à Vieux-Boucau, le **22 MARS 2024**



Pierre FROUSTEY  
Maire de Vieux-Boucau



Le Maire,

- Peut certifier, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cette décision qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de Pau dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'état. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

\* Notifié à l'intéressée le ...

Signature :

Place de la Mairie  
40480 Vieux-Boucau Port d'Albret

Tél. 05 58 48 13 22  
Courriel [mairie@vieuxboucau.fr](mailto:mairie@vieuxboucau.fr)  
Site [www.vieuxboucau.fr](http://www.vieuxboucau.fr)